

Forum 1

23 & 26 septembre 2020

Pour accompagner la sortie de terre de l'écoquartier des Plaines-du-Loup, la Ville de Lausanne souhaite donner une large place à l'implication citoyenne en mettant en place 6 forums participatifs de 2020 à 2023.

Objectifs du premier forum des Plaines-du-Loup

- Lancer la démarche ;
- Faire un état des lieux du projet de maison de quartier ;
- Découvrir les acteurs locaux, leurs projets et les synergies possibles ;
- Constituer officiellement le groupe de suivi de la démarche ;
- Offrir un atelier d'initiation aux dynamiques de groupe.

Mercredi 23 septembre 2020

Public : 55 personnes / durée : 2h (soirée) / lieu : Maison du projet des Plaines-du-Loup

Intervenant.e.s :

- **Grégoire Junod**, syndic et directeur de la culture et du développement ;
- **Natacha Litzistorf**, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture ;
- **David Payot**, directeur de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

Thématiques :

- **lancement officiel de la démarche participative des forums des Plaines-du-Loup ;**
- **retour sur la programmation de la maison de quartier et la suite du processus participatif.**

Samedi 26 septembre 2020

Public : 100 personnes / durée : 4h (après-midi) / lieu : cabane des Bossons

Thématiques :

- **rencontre et balade entre habitant.e.s d'aujourd'hui et de demain ;**
- **formalisation de la constitution du groupe de suivi ;**
- **formation aux dynamiques de groupe.**

23.09.20 - Que s'est-il passé lors de cette première soirée ?

La soirée de lancement, accueillant trois conseillers municipaux, démontre l'engagement fort de la Ville de Lausanne pour traiter les thèmes rattachés directement aux enjeux d'aménagement du quartier. **Ce premier forum a permis de présenter le programme de la maison de quartier et d'expliquer les raisons de l'impossibilité de maintenir la « maison du gendarme ».**

En aparté, les personnes présentes étaient invitées à inscrire sur des cartes ce dont elles avaient besoin pour prendre la parole dans leur quartier.



© Marino Trotta | Ville de Lausanne

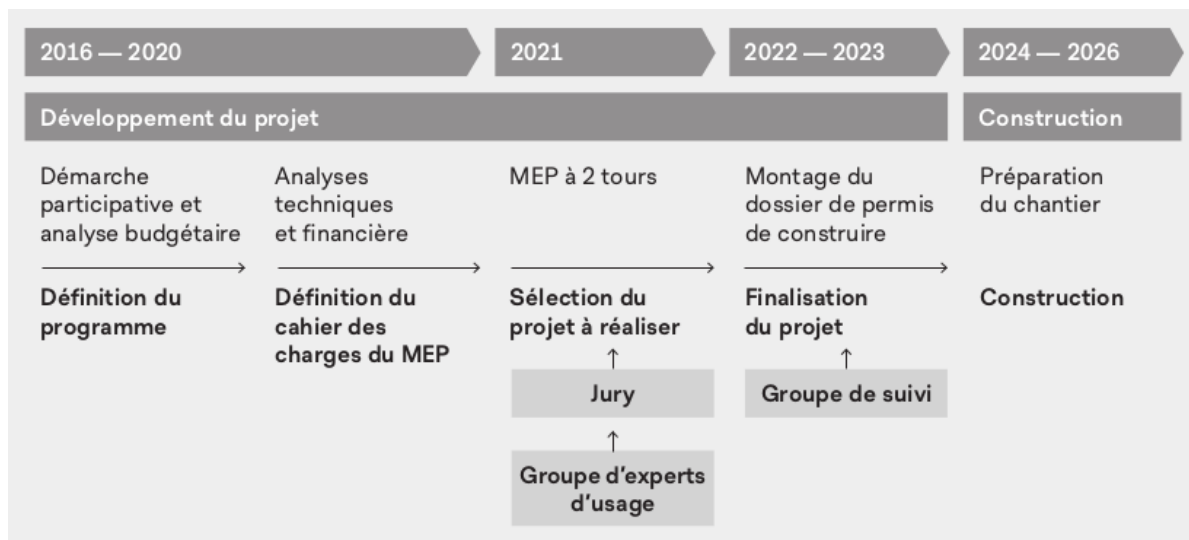
Dans le public on retrouvait des futur-e-s habitant-e-s, des habitant-e-s des quartiers voisins, des représentant-e-s des investisseurs, des expert-e-s et des professionnel-le-s de l'administration de la Ville de Lausanne.

Où en est le projet de la maison de quartier ?

Le programme de la maison de quartier est pour l'essentiel celui qui a été validé par la population lors de la démarche participative de 2016¹. Seuls deux éléments du programme ont été retirés : la salle polyvalente et la salle de répétition de musique. Cette décision a été motivée par une analyse budgétaire et un diagnostic axé sur les équipements actuels et futurs du quartier. Celui-ci a permis d'établir des synergies entre la maison de quartier et l'école de la Blécherette, la cabane des Bossons ainsi que la future salle polyvalente projetée par la coopérative le Bled pouvant accueillir une centaine de personnes.

Afin d'explorer les possibles pour la construction de la maison de quartier, le service d'architecture a organisé une étude de faisabilité en confrontant le programme de la maison de quartier et les contraintes du site (conservation des arbres, distances minimales avec les autres bâtiments, volonté de ne pas empiéter sur le corridor biologique). Le service d'architecture s'appuie sur cette étude technique et le programme issu de la démarche participative pour produire le cahier des charges du concours d'architecture.

1 Voir <https://bossons.ch/future-maison-de-quartier/>



La conception de la maison de quartier sera organisée en 2021 sous la forme de mandats d'étude parallèles (MEP) participatifs². Elle intégrera un **groupe d'experts d'usage (une dizaine de personnes) composé dans sa totalité de représentant·e·s de la société civile**. Il aura la tâche d'apporter ses recommandations au **jury des MEP** qui comptera aussi parmi ses membres deux représentant·e·s des habitant·e·s. La Ville de Lausanne invite toutes les personnes intéressées à s'inscrire au processus de mandats d'étude parallèles sur [le site internet des Forums des Plaines-du-Loup](http://www.lausanne.ch/forums-pdl)³.

La démarche se poursuivra en 2022. Le service d'architecture, en coordination avec la direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, organisera un **processus d'accompagnement du projet architectural** permettant aux habitant·e·s, collectifs et associations de déléguer des représentant·e·s au sein de commissions de construction et d'utilisation. Le chantier de la maison de quartier devrait débuter en **2024**, avec l'arrivée de l'ensemble des habitant·e·s du premier secteur des Plaines-du-Loup.

Que deviendra la «maison du gendarme» ?

En septembre 2020, suite à diverses études de faisabilité sur le maintien ou non de la «**maison du gendarme**», située en bordure du Parc du Loup, il a été décidé par la Municipalité qu'elle **ne devra pas être maintenue dans le cadre de la réalisation de la maison de quartier**. Sa rénovation aurait occasionné des surcoûts très importants (désamiantage, mise aux normes, etc.) et aurait un impact sur l'implantation de la future maison de quartier.

2 MEP – mandats d'étude parallèles, une alternative aux concours d'architecture. Ils permettent d'étudier différentes solutions ou pistes de réflexion en comparant ou en combinant les propositions de plusieurs bureaux invités à y participer.

3 www.lausanne.ch/forums-pdl



© Philipp Schweizer | Label Vert

Le samedi 26.09.20 en quelques mots...

Cet après-midi de rencontre s'est tenu en parallèle de la fête de quartier des Bossons. Un beau moment chaleureux malgré une météo plutôt défavorable. L'esprit festif étant propice aux échanges, **les acteurs locaux⁴ se sont présentés** au moyen de stands rassemblés dans la cabane des Bossons. Les futur-e-s habitant-e-s et les riverain-e-s actuel-le-s du quartier ont ainsi pu se retrouver autour de leur souhait commun de faire partie de l'avenir des Plaines-du-Loup.

Au cours des derniers mois, ces mêmes acteurs locaux ont **rejoint le groupe de suivi de la démarche des forums**. En clôture de l'événement **leurs représentant-e-s ont formalisé leur appartenance à ce groupe par quelques mots devant les personnes présentes**. Leur tâche consistera à suivre et orienter les forums afin qu'ils répondent au mieux aux attentes et besoins de la population, en lien avec les services de la Ville.



4 Associations locales et autres organismes des quartiers riverains, coopératives et investisseurs de l'écoquartier notamment. Les **coopérative d'habitant-e-s** sont des organismes regroupant les personnes souhaitant concevoir et gérer ensemble leur logement. Elles représentent un quart des investisseurs qui vont construire l'écoquartier des Plaines-du-Loup.

En cours d'après-midi, une **balade guidée à deux voix** a permis à une vingtaine de personnes de sillonner le quartier durant une heure, à cheval entre l'histoire portée par les quartiers existants et les projections possibles dans les constructions à venir.

Un atelier d'initiation aux dynamiques de groupe a quant à lui réuni une dizaine de participant·e·s intéressé·e·s à **mieux comprendre les fonctionnements collectifs** et faire de ceux-ci une source de motivation et de richesse. Construisant sur ces éléments fondamentaux, la formation a produit une série d'**éléments directeurs pour les forums**, regroupés dans une « charte évolutive » consultable en ligne.

A noter que les six forums offriront à chaque fois une **formation tout public** sur un thème lié à la participation citoyenne : fonctionnements collectifs, communication constructive, projets urbains afin de permettre aux habitant·e·s futur·e·s et actuel·le·s de prendre ensuite le relais dans la gestion de la vie de quartier.

Quelles suites maintenant que le premier forum est passé ?

En tout, ce sont près de 150 habitant·e·s actuel·le·s et futur·e·s qui ont répondu à l'invitation de ce premier forum pour lancer la démarche. Un chiffre réjouissant compte tenu des conditions sanitaires et météorologiques difficiles.

A partir d'octobre 2020, la poursuite des échanges entre les services de la Ville, le groupe de suivi, les investisseurs, les citoyen·ne·s et les partenaires du projet permettra de préciser les points suivants :

- Le calendrier du processus des MEP et de la participation pour la maison de quartier (tirage au sort des participant·e·s au groupe d'experts d'usage et des deux représentant·e·s dans le jury) ;
- La programmation et la localisation de la Maison de quartier ;
- La préparation du forum n°2.

Forum 2 – printemps 2021

Le second forum des Plainnes-du-Loup est prévu en mai 2021.

Il traitera principalement des espaces publics prévus dans l'écoquartier et des possibilités d'implication pour la population dans cette partie des aménagements.

Le point sera aussi fait sur l'avancement du processus de la maison de quartier, une formation tout public sera proposée et un soin particulier sera donné aux possibilités de présentation et d'échange autour des projets citoyens imaginés pour le futur quartier.

Annexes disponibles en ligne sur le site des forums

www.lausanne.ch/forums-pdl

- PV de la soirée de lancement du 23.09.20
- Documents relatifs à la maison de quartier
- Charte évolutive des forums des Plainnes-du-Loup du 26.09.20
- Expression libre – récolte des contributions du 26.09.20